



Bureau départemental des Ardennes
48, rue Victor Hugo
08000 Charleville-Mézières



des Ardennes
48, rue Victor Hugo
08000 Charleville-Mézières



du Lycée Monge
2, avenue Saint-Julien
08000 Charleville-Mézières

Charleville-Mézières le 22 Octobre 2010

à Monsieur le Recteur de l'Académie de Reims
Rectorat de l'Académie de Reims
1, rue Navier
51 100 REIMS

Objet : incidents devant le Lycée Monge le Jeudi 21 Octobre 2010

Monsieur le Recteur,

Nous nous permettons par la présente d'attirer votre attention sur les incidents qui se sont déroulés devant le Lycée Monge de Charleville-Mézières le Jeudi 21 Octobre et de vous faire part de nos sentiments d'inquiétude et d'indignation quant à la part de responsabilité des différentes autorités de l'État dans ces événements.

Alors que, dans le cadre des multiples actions de protestation contre le projet de réforme des retraites, quelques lycéens avaient fait savoir leur intention de faire une chaîne humaine ce matin-là devant leur établissement, Monsieur le Proviseur, averti par des parents d'élèves, a « informé » la police qui s'est présentée aux abords du lycée dès 7h du matin, en petit effectif mais avec un « arsenal » démesuré compte tenu des circonstances... Alors que l'opération se déroulait dans le plus grand calme selon les témoignages des adultes, enseignants et élèves présents, qu'aucune obstruction de quelque sorte que ce soit à l'entrée des élèves et des personnels n'avait été constatée, à 8h05, l'un des policiers a brutalement lancé sommation de dégager l'entrée et tout aussi brutalement fait usage de sa bombe lacrymogène, de façon si désordonnée que les gaz ont atteint des lycéennes et lycéens seulement spectateurs...

Cette réponse policière, violente et disproportionnée, à la manifestation pacifique décrite ci-dessus, nous choque profondément en tant que parents d'élèves, enseignants, lycéens, citoyens d'un pays démocratique... et nous interroge :

Pourquoi une telle attitude répressive et agressive, pourquoi une telle démonstration de force à l'encontre de quelques jeunes lycéens alors que dans le même temps, une soixantaine de personnes menait une opération de blocage de l'Inspection Académique des Ardennes (pour empêcher la tenue du CTPD prévu à 9h), encadrée par 2 policiers qui, après échanges courtois avec les représentants des personnels, se sont tenus à distance raisonnable et n'ont à aucun moment manifesté de velléité d'intervention, encore moins de répression... ?

Que penser d'un État qui a si peur de sa jeunesse qu'il tente par de tels moyens de lui interdire l'usage d'un des droits les plus fondamentaux, celui d'expression..., que penser d'un chef d'établissement scolaire qui, au lieu de privilégier le dialogue avec ses élèves, préfère faire appel à la force policière ?

Comment ne pas regretter que, dans notre pays démocratique jusqu'alors, le passage en force soit devenu le seul mode de « communication » entre le chef de l'État ou ses représentants et la population ?

Comment ne pas placer l'irresponsabilité dans le camp de ceux qui attisent la violence plutôt que du côté de ceux qui cherchent depuis des mois à faire entendre leurs revendications, leurs propositions, à tout le moins à obtenir un peu d'écoute et à renouer un dialogue social sans doute plus fructueux ?

Comment ne pas voir dans cette mobilisation lycéenne l'expression d'un malaise plus global (qui dépasse sans doute la seule question des retraites), plus profond, l'expression d'une réelle inquiétude quant à leur avenir personnel (l'institution scolaire, dans sa logique budgétaire de restriction drastique et aveugle des moyens, dans ses orientations politiques et idéologiques, ne leur apparaissant plus garante de leur réussite et de leur insertion dans le monde du travail) mais aussi quant à la société de demain dont ils voudraient être aussi les maîtres d'œuvre ?

Dans notre département des Ardennes dont nul n'ignore les difficultés socio-économiques, dans ce lycée Monge de Charleville-Mézières où la population scolaire a considérablement évolué ces dernières années suite aux nouvelles règles d'affectation des élèves après la 3^e, comment ne pas craindre qu'un tel traitement n'exacerbe les tensions, n'engendre des réactions plus violentes encore ?

...Crainte fondée puisque l'après-midi même, ce ne sont plus quelques lycéens mais plusieurs centaines de personnes qui se sont retrouvées devant le lycée, invectivant le représentant de l'Éducation Nationale, lançant même dans sa direction divers projectiles..., et ce n'est qu'après 2 heures de tension bien palpable et de tentatives d'apaisement des uns et des autres que l'intervention opportune de Monsieur le Commissaire de police, physiquement (en interpellant le chauffard qui a volontairement percuté un lycéen) et verbalement (en adressant aux lycéens concernés un mea culpa sincère quant aux incidents du matin), a pu mettre fin à cette scène peu ordinaire devant un établissement scolaire...

Nous vous demandons donc solennellement, Monsieur le Recteur, de veiller à ce que de tels incidents ne se reproduisent plus, ni ici ni ailleurs, que la « sécurisation » des établissements scolaires et la « protection » des élèves (dixit Monsieur le Proviseur...) n'en passent pas forcément par l'intervention policière...

Comptant sur votre compréhension, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de notre considération distinguée.

Pour le bureau du SNES Ardennes,
Madame Karine FUSELIER, secrétaire départementale

Pour la FCPE des Ardennes,
Monsieur Christophe CLÉMENT, vice-président

Pour le CVL du Lycée Monge,
Monsieur Martin FOURDRIGNIER, vice-président